

Interpellation relative aux mesures prises pour limiter la propagation du Coronavirus et protéger notre personnel communal

Giovanni Bordonaro

Cher(e)s collègues,

Nous traversons actuellement une grave crise sanitaire. Heureusement, le fédéral a donné un signal positif en annonçant une première vague de mesures strictes pour limiter la propagation du virus et ce pour tout le pays. Comme quoi, un pays uni fonctionne mieux qu'un pays divisé. En ce qui concerne nos services communaux, nous devons à présent trouver un équilibre difficile entre assurer la continuité d'un service public aux citoyens et protéger la santé de notre personnel communal, à qui je tiens à saluer leur courage, leur dévouement pour continuer à faire tourner l'administration et servir les Anderlechtois.

La sécurité et la santé de notre personnel doit être une priorité absolue. Les recommandations pour limiter les risques sont à présents connus et nous souhaitons donc savoir si celles-ci sont garanties pour l'ensemble des travailleurs. Nos questions sont les suivantes :

- Y-a-t-il des cas avérés de covid-19 parmi notre personnel communal ?
- Quel service communal continue de fonctionner et à quelle fréquence ? Y-t-il des services, non urgents vu les circonstances, mis à l'arrêt ? Je pense notamment au service urbanisme, voirie, plantation, jeunesse, sport, culture,... et particulièrement pour le personnel qui fait un travail de terrain et qui ne peut se permettre de faire du télé-travail.
- Pour les services qui continuent de fonctionner, quelles mesures avez-vous prises pour assurer leur sécurité ? Pour les services mis à l'arrêt, le personnel garde-t-il son salaire complet ?
- Pour les services population et Etat civil, qu'est ce qui est mis en place pour protéger le personnel ? Les guichets sont-ils encore ouverts ?
- En ce qui concerne les services du CPAS, sont-ils tous maintenus ? Quelles mesures pour protéger le personnel du home, de l'aide aux familles, etc. ?
- Dans les écoles et crèches communales, quelles dispositions prises pour protéger les surveillant(e)s, les enfants, les puéricultrices ?
- Pour les ouvriers du services propreté, quelles mesures pour les protéger ? Ceux-ci ramassent quotidiennement des tonnes de déchets, peut-être infectés par le Covid-19. Portent-ils des nouveaux gants chaque jour ? Pourquoi n'ont-ils pas de masque ? Combien sont-ils dans les véhicules ?
- Que mettez-vous en place pour les logements communaux (nettoyage des communs renforcé avec désinfectant,...) et savez-vous quelles mesures le foyer anderlechtois a-t-il pris pour garantir la sécurité des locataires sociaux et du personnel ?

Je vous remercie pour votre réponse